

# LP Maintenance et Technologie : Contrôle Industriel

## Parcours : Mesure Tridimensionnelle

### Type de contrat

Contrat d'apprentissage

### Durée de la formation

12 mois  
582 heures

### Formation délivrée par



## ► Objectifs

Cette licence professionnelle offrira à l'industrie mécanique des collaborateurs possédant une maîtrise pratique des concepts et des outils liés aux activités de la métrologie et en particulier de la mesure tridimensionnelle avec ou sans contact.

L'enseignement se concentrera sur l'acquisition de savoirs et savoir-faire au travers de réalisations concrètes inspirées de problématiques industrielles réelles. Les compétences acquises permettront d'accéder à des responsabilités intermédiaires entre celles du technicien et de l'ingénieur. L'essentiel de l'industrie mécanique de la mesure a désormais adopté des outils numériques de conception, de cotation, de mesure ainsi que de traitement et d'analyse des données. Les diplômés s'inséreront naturellement dans des entreprises de toutes tailles (PME, PMI, grand groupe, ...) et de tous secteurs d'activité (transport, énergie, ...) qui ont besoin de contrôler leurs pièces afin d'assurer une meilleure qualité de leurs produits. La Licence Professionnelle mène à des postes de Métrologues Experts, capables de configurer une machine à mesurer tridimensionnelle, d'effectuer les mesures et de les analyser.

Il est important de noter que cette Licence professionnelle est directement liée aux besoins d'entreprises telles que Hexagon Metrology, Safran, Zeiss, LK Metrology et leurs sous-traitants, ... qui ont besoin de techniciens supérieurs qualifiés dans le domaine de la mesure. Ces entreprises ont participé à la définition de cette Licence Professionnelle et en plus d'intervenir dans les enseignements au travers des cours (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, projet). Elles mettent également à disposition de la formation leurs moyens de mesures sur leurs propres sites.

## ► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme Bac +2 : DUT (GMP, QLIO, GIM, ...), BTS (CPI, CRSA, CPRP, IPM, ...), 2ème année de Licence Sciences pour l'Ingénieur, et tout diplôme équivalent à un Bac +2 dans le domaine scientifique et Technologique. Ce diplôme s'adresse aussi à des personnes en reprise d'études du domaine de la mesure et de la conception mécanique (technicien de contrôle, manipulateur...).

**Admission** : sur dossier, évaluation et entretien

**Dépôt de candidature** : de février à juin

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site : <https://candidature.univ-evry.fr/ecandidat/> (ouverture en février)

## ► Rythme d'alternance

4 ou 5 semaines en formation / 4 ou 5 semaines en entreprise

**Rentrée** : début septembre

## ► Contacts

---

**Responsable pédagogique :** Gérard PORCHER

**Contact administratif :** Marie-Laurence PARSY - secretariatFA@ufrst.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 06 10

**Contact CFA EVE :** LEMASSON Céline - c.lemasson@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 03 /

## ► Lieu(x) de formation

---

Université d'Evry Paris-Saclay - UFR

ST

36 rue du Pelvoux

91020 EVRY-COURCOURONNES



## Programme de la formation

### Formation Générale

---

- Anglais
- Communication
- Gestion de Projet
- Culture d'entreprise
- Culture Métier

### Qualité de la mesure

---

- Capabilité et surveillance des processus (SPC)
- Analyse et calcul des incertitudes de la mesure
- Choix des moyens de mesure
- Gestion de la Qualité et des moyens de mesure
- Mise en œuvre de l'instrument

### Conception et Cotation

---

- Cotation ISO GPS
- Exploitation et utilisation des modèles CAO
- Mise en oeuvre et transcription de la cotation ISO
- Moyens de mesures - Veille technologique

### Pratique informatique pour la mesure

---

- Informatique et programmation
- Programmation des références et de la mesure
- Stratégie de mesure
- Edition et analyse des résultats

### Méthodologie de programmation

---

- Préliminaires à la mesure
- Programmation des références
- Stratégie de mesure
- Logistique de programmation
- Edition et analyse des résultats

### Trois thématiques professionnelles complètent la formation :

---

- Un projet qui permet à l'apprenti de mettre en oeuvre, durant 150 heures, les notions pédagogiques abordées précédemment au travers d'applications industrielles concrètes

- Une formation en Entreprise dans laquelle le stagiaire ou l'apprenti est accompagné durant cette période par un tuteur entreprise et un tuteur université
- Un examen pour l'obtention d'un certificat COFFMET niveau 1 (AUKOM) reconnu par les industriels européens (sous réserve d'obtention de la licence)

## Conditions d'obtention de la Licence Professionnelle

---

La Licence Professionnelle est validée si l'apprenti obtient la moyenne dans chacun des blocs de compétences définis (Bloc Analyse et Qualité : Formation Générale et Qualité de la mesure ; Bloc Conception et programmation : Conception et cotation et Pratique informatique pour la mesure ; Bloc Formation Professionnelle : Projet et Formation en entreprise).

Les blocs ne se compensent pas.

# Public concerné (CA ou CP)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Pour le contrat de professionnalisation

---

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

---

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention** : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

# Marché à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-